



Avant les vacances, conseils aux Othissois qui auraient tendance à « oublier » ce qui suit. Hélas, chez nous, nous en voyons parfois, qui n'ont pas vraiment intégré ces règles !!!...

Votre permis de conduire ! A point ou saignant

Il convient d'avoir à chaque instant en mémoire que l'incivilité peut coûter une vie, voire davantage... et ça n'a pas de prix.

Certains usagers n'ayant sans doute pas encore compris le sens des règles de conduite, mettent parfois grandement en danger les autres conducteurs. Il nous semble utile de rappeler le poids des sanctions qu'ils encourent.

Le non-respect des limitations de vitesse :

- Outre une amende forfaitaire variable en fonction de la vitesse relevée (Art. R 413-14 du Code de la route) entraîne la perte d'1 à 2 points sur le permis de conduire,

Le franchissement d'un stop :

- Hors des règles impliquant le marquage évident d'un arrêt (Art. R 415-6 du Code de la route) coûte pour le moins 135 Euros et la perte de 2 points,

Pour l'emprunt à contre sens d'une voie réputée à sens unique de circulation :

- La sanction est de 4 points (Art. R 412-28 du Code de la route), assortie d'une amende de 135 euros également,



C'est cher payé sans doute diront les plus inconscients, mais votre sécurité, et par delà celles de tous les autres, est à ce prix. Alors mieux vaut encore prévenir qu'être puni.

Micheline DOYEN – Gilles CAIRE



LE PARCOURS DE SANTE

Il avait plutôt fière allure à sa « naissance », avec ses agrès flambant neufs et ses poutres attractives !

RIEN ! Il n'y a plus rien de ludique dans cette coulée verte qui traverse OTHIS à partir du quartier Beaupré et qui aboutit rue du 8 Mai 1945. Plus de bancs non plus, il a fallu, hélas, les supprimer pour protéger les riverains des nuisances occasionnées par des noctambules bruyants et saccageurs.

C'est la politique de la terre brûlée, où les "Attila" passent, plus rien ne subsiste, on ne remplace rien, on construit ailleurs et ce que les braves gens appréciaient, qu'à cela ne tienne, ils devront s'en passer...

Est-ce cela améliorer le bien-être des citoyens honnêtes? (qui aimeraient conserver les avantages acquis si chers à la politique de gauche), juste un petit plaisir personnel !!!

Danièle PUMA

LE COLLEGE

Une réhabilitation lourde a été décidée, de nombreux travaux ont déjà été effectués. Reste qu'une peinture extérieure de la façade serait bienvenue. Espérons que notre maire, maintenant élu conseiller général, rendra possible cette réfection.

L'environnement est l'affaire de tous et cet équipement ne peut passer inaperçu à l'entrée (ou à la sortie, selon d'où l'on vient) de la ville.

Cet édifice dédié au savoir mérite le respect.

Josiane FLORENTIN



Notre élue, Josiane Florentin, du groupe d'opposition municipale d'Othis, sur l'invitation de Michel Houel (sénateur UMP de Seine et Marne et président de l'association des Maires de Seine et Marne) a eu le plaisir de découvrir le Sénat.

Vous pouvez suivre nos réactions sur le site www.nouvel-elan-othis.fr

Ou nous contacter à l'adresse suivante :

**NEO, 70 avenue des Châtaigniers
77280 OTHIS**